

Le CEB en question

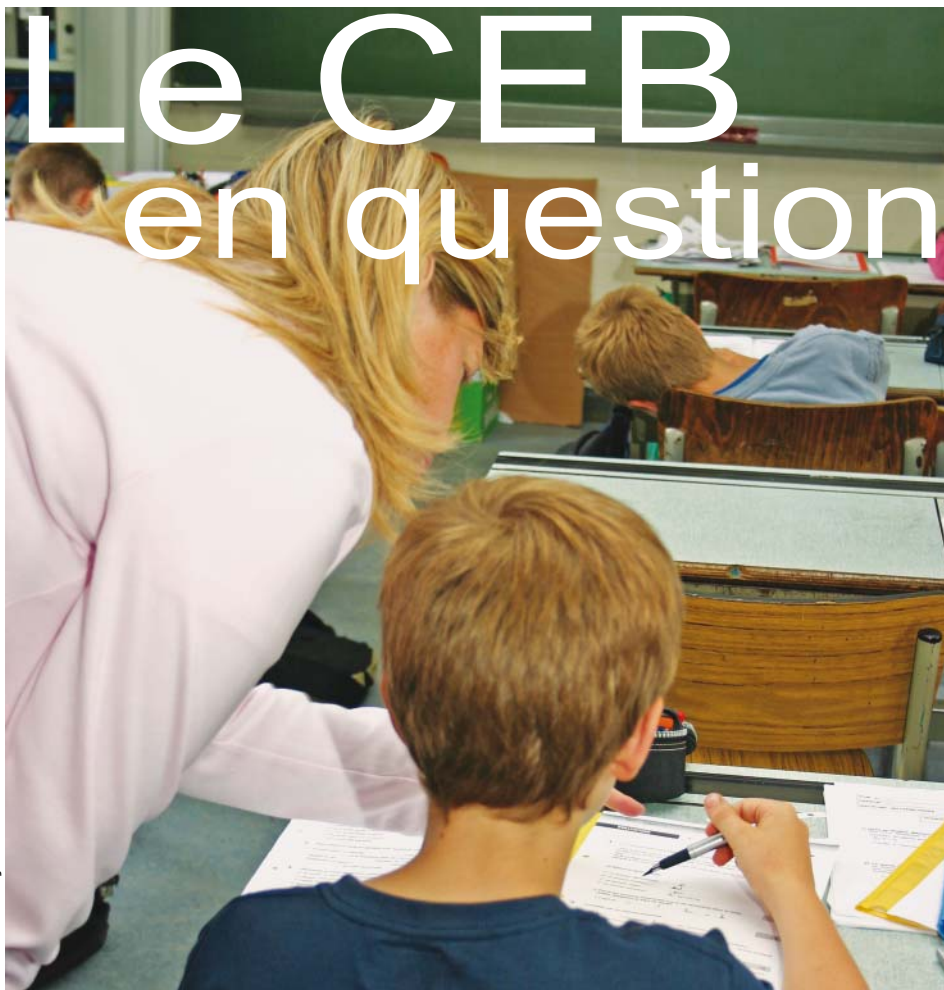


Photo: François TEFNIN

Le CEB, certificat d'études de base, n'est-il pas suffisamment exigeant ? La question est posée de façon de plus en plus insistante, ces dernières semaines. La presse s'en est largement fait l'écho. entrées libres a demandé à Godefroid CARTUYVELS, Secrétaire général de la FédEFoC¹, de donner son point de vue sur la question.

Pourquoi un certain nombre d'acteurs estiment-ils que le CEB est trop facile ?

Godefroid CARTUYVELS : Je rappelle d'abord que le CEB est cette épreuve d'évaluation externe commune que passent tous les élèves de 6^e primaire (tous réseaux confondus) en vue de l'obtention de leur certificat d'études de base. Il suffit d'avoir 50% des points dans chacune des trois branches (français, formation mathématique et éveil) pour l'obtenir. Il faut savoir que le taux de réussite au CEB ne cesse de s'améliorer depuis 2009 : cette année, on atteint les 96,3% de réussite. Un haut de réussite n'est pas en soi un problème, que du contraire ! Mais une étude menée à l'initiative du Service de pilotage sur une cohorte de +/- 11 000 élèves, qui ont été suivis de la 6^e primaire à la fin du premier

degré du secondaire, fait apparaître sans équivoque que les élèves de la cohorte ayant réussi avec moins de 70% ont des chances particulièrement faibles de réussite au premier degré du secondaire.

Un excellent taux de réussite en primaire est donc suivi d'une brusque chute des résultats au premier degré du secondaire. Comment l'expliquer ?

GC : Il est indéniable que les épreuves successives constituent progressivement une banque de données qui permet de driller les enfants, et qu'un effet de bachotage se produit. Je pense aussi que les pratiques et les exigences des enseignants du fondamental sont directement influencées par le contenu de ces épreuves. Mais ensuite, une rupture se produit quand l'élève se

retrouve en secondaire. Entre le primaire et le secondaire, il y a un saut conceptuel et des attentes auxquelles l'élève de 6^e primaire n'est pas préparé. Le type de questions posées devient tout différent. Alors que les énoncés du CEB sont construits de manière à rendre apparentes les diverses procédures à appliquer, les épreuves du CE1D portent sur des procédures qui sont moins explicites, et l'élève devra apprendre à les mobiliser de sa propre initiative.

Par ailleurs, quand on analyse les questions qui sont posées dans le cadre de nos épreuves interdiocésaines de 2^e et 4^e années primaires, il apparaît qu'un nombre significatif d'items de l'épreuve de 4^e auraient leur place dans le CEB tel qu'il est conçu aujourd'hui. On peut donc être tenté de considérer que le CEB actuel ne vérifie pas suffisamment la maîtrise des compétences, savoirs et savoir-faire indispensables à la poursuite d'une scolarité réussie dans le secondaire.

Faut-il alors se rendre à l'avis de ceux qui préconisent, par exemple, de ne délivrer le CEB qu'à ceux qui ont obtenu 70% à l'épreuve ?

GC : Non ! Les constats que nous faisons ne peuvent générer des solutions brutales. Nous pensons d'abord qu'il est nécessaire de faire travailler ensemble les groupes de travail chargés respectivement de construire le CEB et le CE1D, et de veiller à ce que les conceptions qui président à leurs travaux respectifs soient harmonisées. Ce renforcement de la cohérence au niveau de la conception des épreuves pourrait également agir par effet de ricochet sur la cohérence des pratiques pédagogiques entre le primaire et le premier degré du secondaire.

Il faut ensuite intensifier au sein du réseau, dans les écoles, les formations communes aux enseignants de la fin du primaire et du début du secondaire. Enfin, il était indispensable que chaque enseignant sache, de manière explicite, ce qui est attendu des enfants à la fin de chaque cycle et de chaque année, au regard des Socles de compétences. C'est le sens de l'impressionnant chantier mis en œuvre – en lien avec la Fédération du secondaire – par le Service de productions pédagogiques de la Fédération, qui a déjà abouti à la réécriture du programme de formation mathématique. Le programme de français, lui, est déposé ces jours-ci devant la Commission des programmes. ■

MARIE TAYMANS

1. Fédération de l'Enseignement fondamental catholique